



**Amicale Laïque de Bruz**

# AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :  
Maison des associations  
59 avenue Alphonse LEGAULT  
35170 BRUZ - FRANCE  
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z  
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 23 janvier 2017

\* \* \*

La liste des adhérents présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB (article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents).

---

### Conseil d'Administration

Pour cette séance, sont présents : 21 personnes / 21 votes possibles dont un par pouvoir (section Scrapbooking).

Excusés : Jana-Maria TEGONI - Stéphanie CORBASSON – Dominique MONTEUUIS - Jean-Yves PINARD

#### MOT DU PRESIDENT :

Le compte-rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité.

#### TRESORERIE :

Le Trésorier fait le point sur les adhésions via un tableau synthèse distribué. Il demande que chaque section vérifie sa partie afin de procéder aux ajustements si nécessaire. Le tableau sera à réactualiser sur le montant des sections sportives concernant la partie assurance : sont concernées les sections Basket, Badminton, et Tennis de table.

Le Trésorier remarque qu'il serait intéressant d'harmoniser notre mode de fonctionnement autour de ce tableau.

Les cotisations ont été perçues (le dernier prélèvement a été fait la semaine dernière). Le Président note qu'une baisse des adhésions cette année (5%) se traduit par un impact sur les ressources du générique de 1400€. Le Président demande qu'un point soit fait sur les cotisations qui ne sont pas à jour.

Précisions sur la cotisation ALB : chaque section doit payer une cotisation pour les quelques membres qui ne pratiquent plus mais qui continuent d'oeuvrer bénévolement à la section. L'aide ponctuelle d'une personne à une section est assurée par l'assurance de l'ALB.

Un point a été évoqué en bureau : lors des stages, comment assurer le public et quel public ? (exemple du stage découverte).

Le bureau préconise l'idée d'une cotisation minorée de 5€ : dont 3€50 au titre d'une participation au générique de l'ALB et 1€50 pour la couverture par l'assurance. Cette cotisation est valable pour une activité supérieure à 1 jour et inférieure à 1 mois. La section pourra définir le coût total de l'inscription.

La proposition est soumise au vote : vote à l'unanimité !

La possibilité de faire des opérations FILBANQUE a été validée par le Trésorier auprès du CIC ainsi que la possibilité de virement gratuit et de carte bancaire à la charge de la section.

Le Président a traité la remarque du dernier CA, sur un accueil désagréable au CIC. Le président a fait le choix de s'en ouvrir directement à l'intéressée : le message semble bien passé car le changement est notable.

Le Président attire l'attention sur le dossier de subvention de la mairie : la subvention peut être minorée selon la trésorerie disponible (c'est la trésorerie de démarrage moins 6 mois de salaires chargés).

Le Président rappelle que la prise en charge des formations des bénévoles des sections, est assurée par le générique à hauteur de 50%, lorsque cette formation n'est pas prise en compte par la municipalité de Bruz. Il faut donc prévoir d'anticiper ce besoin car cette prise en charge doit être votée en CA avant la formation.

#### **MUTUALISATION :**

Travail fait sur la mutualisation : il s'agissait de mettre en commun l'ensemble des charges et des subventions des sections Basket et Badminton. Il en est déduit le coût horaire des animateurs. La réunion a eu lieu et la procédure a été mise en place. Une solution commune a été trouvée, sans difficulté particulière.

#### **RESSOURCES HUMAINES :**

Pour la formation de Paul, diplômante d'état (17800€), UNIFORMATION ne prend plus en charge le remplacement pendant la formation. Coup de fil ce vendredi d'UNIFORMATION, il sera possible d'avoir des fonds spécifiques : dans le cadre d'un emploi menacé (ce qui est le cas, car sinon Paul ne pourra plus encadrer). Ainsi au moins les  $\frac{3}{4}$  de la formation (hébergement, pédagogie,...) pourraient être pris en charge.

Point employeur fin janvier avec Gervais.

Pour la salariée des langues en arrêt maladie, on ne peut ouvrir d'indemnités journalières auprès de la CPAM. La CAPM a mis 1,5 mois pour donner l'attestation de refus, la procédure est engagée auprès de la Prévoyance.

Conséquence de la prise en charge des fiches salaires par le Groupement Employeur : il est rappelé aux sections que toute modification concernant les heures de travail des salariés doit être transmise à Marie pour une transmission au G.E au plus tard le 15 du mois pour une prise en compte sur la paie.

#### **RYTHME SCOLAIRE :**

Une réunion est programmée pour retenir deux projets pour 2017, un premier schéma proposé identique à l'an dernier ; l'autre projet proposé, qui serait de deux fois 1h30 dans la semaine. A ce jour, le projet définitif n'est pas arrêté, la réponse sera donnée fin février.

#### **PREPARATION APRES-MIDI CULTURELLE AG. DU 30 SEPTEMBRE 2017**

Rappel du thème (CA de mars 2016) : les textures. Idée générale : convivialité, simplicité et minimum de contraintes.

Proposition initiale :

13h30 : fin de la collation de l'AG

13h35 : les gens présents mettent en place les tables comme souhaité par les sections présentes l'AM (1 pôle par section)

14h00 : mise en place des stands

14h30 : début de l'activité

17h30 : démontage des stands

18h00 : collation financée par le générique pour tous les membres de l'ALB présents

Détails de l'activité (proposition initiale), chaque section peut mettre en place 1 ou 2 des stands accolés suivants :

- stand 1 : démonstration d'objets sur le thème retenu (au moins 2 tables)
- stand 2 : activité créatrice et conviviale de la section (au moins 4 tables)

Le stand 1 permet de montrer ce que vous avez éventuellement préparé. Le stand 2 permet de passer un moment en commun autour du savoir-faire de la section : il permet également de découvrir les savoir-faire des autres sections.

Au CA du 20 mars : il sera effectué un point des détails avec précision. En particulier, il sera effectué un état des sections participantes : le dire avant à Frank, vive voix ou mail – cela servira de premier jet des effectifs pour le pot de fin d'activité.

### **Bilan des sections**

#### **AIGUILLEMOI :**

La section a organisé un 3e stage pour les couturières le 4 janvier, qui a réuni une quinzaine d'adhérentes des 2 groupes, et a été l'occasion de partager la galette.

Un 4e stage est prévu en mars, qui accueillera des personnes qui n'ont pas pu s'inscrire cette saison. L'encadrement de ce stage sera fait uniquement par des adhérentes bénévoles, ce qui nous permettra de vérifier que nous pourrions accueillir et accompagner des débutantes à la prochaine rentrée.

Par ailleurs, le CA doit être informé qu'après plusieurs mois de tension, le bureau de la section est maintenant très en difficulté pour fonctionner. Une réunion extraordinaire du bureau est convoquée le 31 janvier pour échanger sur les difficultés et remettre à plat les modalités de fonctionnement du bureau.

#### **ARGILE ET BARBOTINE :**

28 janvier : stage de tour avec un professionnel. Deux stages programmés, un stage de tour pour les adultes et un stage pour les enfants, avec la participation d'un potier professionnel. Vacances de février : 14 enfants sur plusieurs journées.

#### **BADMINTON :**

Tout va bien. On est très content avec Paul. Prochain tournoi fin mars. Paul a envoyé un mail tout autour de Bruz pour le passage de plumes : franc succès. Galette des rois. Paul dit merci à la section informatique pour la réparation de son ordinateur. Le niveau grimpe régulièrement. Le badminton a 5 clés pour l'accès au foyer.

Paul a fait passer les plumes, aidé de Samuel de Maure.

Remarque Ressources Humaines : Paul VERRIER va suivre la formation diplôme d'Etat (formation de 1700 heures à Talence près de Bordeaux sur 2017 et 2018) : coût de la formation 17 800 euros. Elle devrait être prise en charge en grande partie par UNIFORMATION, une demande de subvention exceptionnelle sera aussi demandée à la mairie.

#### **BASKET :**

Sportivement quelques blessures pour les seniors filles. Enfin, la section a ses 5 clés du foyer (pass global sur toutes les salles). Protestation pour la rapidité du travail d'entretien des salles : trop de temps pour réparer les paniers. L'absence de Patrick THEAUDIN se fait ressentir. L'entretien des salles n'est plus aussi rigoureux que par le passé mais il convient de noter l'utilisation intense des parquets par d'autres sections sportives (foot).

Demande de subvention auprès du député (cadre des réserves parlementaires) : droit possible à hauteur de 5000€. Pour l'accueil des Palestiennes, prise de relais par 2 élus de Rennes : des réunions vont avoir lieu (du 1er au 19 avril : 14 filles + 3 accompagnants) : enthousiasme des familles pour l'aide à apporter.

Progrès du dossier « stage service civique ».

La baisse de l'équipe club auprès des membres est sensible : la section manque cruellement de bénévoles encadrant surtout le week-end. Les adhérents ont moins l'esprit club, les parents ne se sentent pas concernés, certains prenant çà sans doute comme de la garderie.

Dernièrement, remise des maillots avec présence de la société - sponsor (sur-maillots offerts), prestation à hauteur de 1200€.

Gervais va suivre la formation Basket Santé à Paris (formation sur 5 jours) une demande à aussi été faite à UNIFORMATION ;

#### **CROQ'NOTES :**

Nous avons donné notre dernière représentation de 2016 à Pacé : public nombreux et de qualité. On travaille sur le prochain spectacle 2017.

CERCLE CELTIQUE :

31 janvier : sortie au Nord de Paris (en Picardie), pour inauguration de crêperie de M. LE DUFF, déplacement entièrement pris en charge par M. LE DUFF.

ENCADREMENT BRUZOIS :

Ouverture d'un 5e cours, qui doit susciter les vocations.

INFORMATIQUE :

Session tablette tactile qui va redémarrer.

MOSAIQUE :

Tout va bien. Galettes réussies.

PHOTO :

13 janvier : galettes avec succès.

QUAND LA VOIX S'EN MELE :

Tout va bien.

SCRAPBOOKING :

Tout va bien. Stage samedi prochain (2e sur 4) puis galette.

TENNIS DE TABLE :

Encore quelques adhésions. Stage pendant les vacances de Noël. Reprise du championnat. Une clé du foyer a été remise à la section.

VIDEO :

Galette très réussie avec un karaoké.

---

---

Collation du prochain CA (20 mars 2017)  
à charge de la section Basket

Collation du CA (19 juin 2017)  
à charge du Bureau

**RAPPEL**

Dates des prochains CA (20h) : 20 mars – 19 juin – 11 septembre – 2 octobre

Dates des réunions du bureau (18h30) : 13 mars – 12 juin – 4 septembre -

AG le samedi : 30 septembre